



Vue d'un aménagement en épi au sommet du Sapet, prise de vue : 1899 par les services de restauration des terrains de montagne (cote 21 Fi 320 – Archives départementales des Hautes-Alpes)

Observations sur l'aménagement paysager d'un refuge forestier du domaine du Sapet à La Bâtie-Neuve dit « la maison des fées » (Hautes-Alpes).

Association ‘une pierre sur l'autre’
Louis Cagin

Cette étude a été réalisée lors de deux cessions de formation du *CAPA Jardinier Paysagiste*, module pierre sèche, proposé par l'**ADPFA de Gap**¹. Module mis en place par **Le Gabion**² pour obtenir le *Certificat de Capacité à bâtir et restaurer en pierre sèche*³ et encadré par l'association ‘Une pierre sur l'autre’⁴, formateurs Joël Catinot, Romain Cluzel-Chomette, Louis Cagin.

Stagiaires 2021 : Sébastien Amoros, Esteban Auzende, Mikaël Benady, Christine Billet, Laëtitia Coste, Jérôme Dhenain, Gilles Gauthier, Aurore Lambert, Sandrine Mouth, Brieuc Noel, Fabien Plazy, Émilie Riperto, Tanguy Rudent, Tony Barreault, Joël Catinot.

Stagiaires 2022 : Sébastien Aragona, Louisa Beiteche, Aumare Belmokh, patrick Bonvoisin, Gemma Bruno, Anastasia Catinot, Rémy D'Orval, Fabrice Gobet, Christophe Maglione, Claude Nothias, Lucas Sicard, Navounga Soro, mathieu Dupont.

Un grand merci aux services municipaux et à la **Commune de La-Bâtie-Neuve** pour leur accompagnement et leur aide.

Pour citer ce texte : Cagin, Louis, *Observations sur l'aménagement paysager d'un refuge forestier du domaine du Sapet à La Bâtie-Neuve dit « la maison des fées » (Hautes-Alpes) - t2602-02*, Association une pierre sur l'autre, Taulignan, 2022.

Sauf précision, toutes les illustrations sont de l'auteur.

¹ <https://adfpfa05.asso.fr/>

² <https://www.legabion.net/>

³ <https://www.batiren pierre seche.com/>

⁴ <https://unepierresurlautre.wordpress.com/>



Fig. 1 : Vue sur le refuge forestier du Sapet aujourd'hui.

Fig. 1b : La baraque forestière du Sapet - Excursion universitaire du 26 Avril 1922 - Service de restauration des terrains de montagne (cote 21 Fi 1518 – Archives départementales des Hautes-Alpes).



Table des matières

| | |
|--------------------------------------|--------------|
| Localisation | p. 3 |
| Approvisionnement des pierres | p. 4 |
| Plan du site | p. 5 |
| Coupe des soutènements | p. 7 |
| Les restaurations | p. 10 |
| Éléments épigraphiques | p. 16 |
| Objets trouvés | p. 18 |
| Conclusion | p. 20 |
| Annexes | p. 21 |

Cartes postales anciennes, vues aériennes historiques, relevé botanique.

Localisation

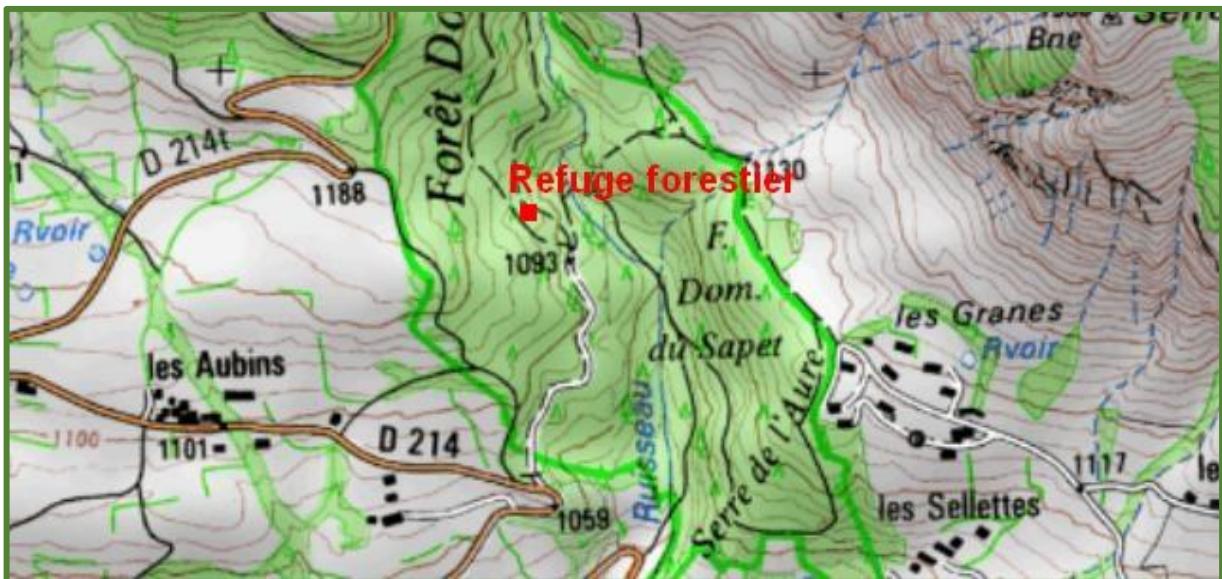


Fig. 2 : localisation du site, source géoportail.gouv.fr.

Géolocalisation du site : 44.581339 , 6.223

Unité Cartographique des Sols : <https://www.geoportail.gouv.fr/depot/fiches/INRA/ijgekwgNZpA7NTKCEuh.pdf>

Parcelle : 000 / 0B / 0366, Altitude : 1113.1 m

Lien vers la carte :

[https://www.geoportail.gouv.fr/carte?c=6.228772088955713,44.58379486286637&z=15&io=INRA.CARTE.SOLS::GEOPORTAIL:OGC:WMTS\(0.8\)&l1=THR.ORTHOIMAGERY.ORTHOPHOTOS::GEOPORTAIL:OGC:WMTS\(1\)&l2=GEOGRAPHICALGRIDSYSTEMS.ESTATMAJOR10::GEOPORTAIL:OGC:WMTS\(1\)&l3=GEOGRAPHICALGRIDSYSTEMS.PLANIGNV2::GEOPORTAIL:OGC:WMTS\(1\)&l4=GEOGRAPHICALGRIDSYSTEMS.MAPS.SCAN25TOUR.CV::GEOPORTAIL:OGC:WMTS\(1\)&permalink=yes](https://www.geoportail.gouv.fr/carte?c=6.228772088955713,44.58379486286637&z=15&io=INRA.CARTE.SOLS::GEOPORTAIL:OGC:WMTS(0.8)&l1=THR.ORTHOIMAGERY.ORTHOPHOTOS::GEOPORTAIL:OGC:WMTS(1)&l2=GEOGRAPHICALGRIDSYSTEMS.ESTATMAJOR10::GEOPORTAIL:OGC:WMTS(1)&l3=GEOGRAPHICALGRIDSYSTEMS.PLANIGNV2::GEOPORTAIL:OGC:WMTS(1)&l4=GEOGRAPHICALGRIDSYSTEMS.MAPS.SCAN25TOUR.CV::GEOPORTAIL:OGC:WMTS(1)&permalink=yes)

Géologie

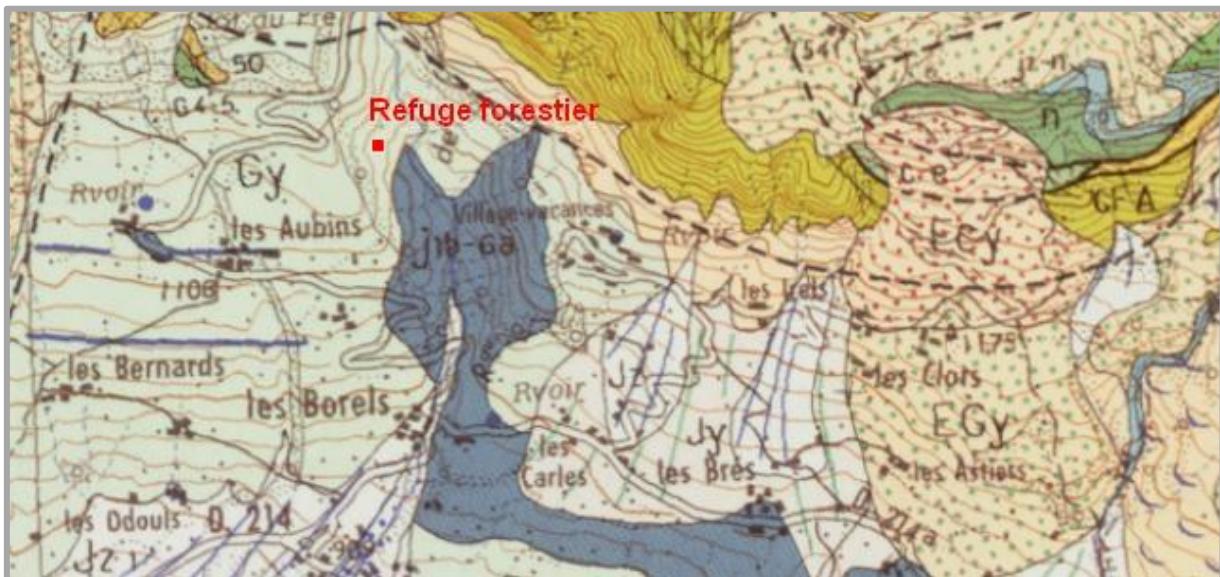


Fig. 3 : carte géologique Source BRGM.fr.

Carte géologique imprimée 1/50 000 (BRGM), numéro carte 870, nom de la carte CHORGES.

Notation : j1b-6a ; Description : série de la zone dauphinoise, Bajocien supérieur-Oxfordien inférieur. Marnes "Terres noires".

Notation : Gy ; description : moraines wormiennes.

Approvisionnement des pierres

Les pierres utilisées pour la construction des murs de soutènement en pierre sèche de l'aménagement du site sont de trois origines géologiques :

-des pierres de calcaire froid. Elles sont placées en parement du linéaire de soutènement et indiquent avoir été débitées de blocs plus gros, avec reprise systématique de leurs faces de parement par action de taille. Les éclats de taille sont réutilisés en corps de mur. Ces pierres pourraient très bien être issues du débitage de blocs erratiques de la moraine tels celui de trouvant à côté de la cabane (fig. 1) ou issues de l'extraction de bancs choisis affleurant dans des zones alentours. Nous n'y avons trouvé aucune trace de perforations destinées à la charge de dynamite. Ce qui conforte l'hypothèse d'un aménagement du XIX^{ème} siècle.

-des pierres de calcaire marneux, se délitant et se 'diaclasant' facilement, fragiles et improches à la reprise par actions de taille. Elles sont placées dans le corps du mur avec les résidus de taille des autres pierres, ce peuvent être des pierres de la formation géologique des marnes proches (fig.3).

- des pierres dures et froides de calcaire de différentes origines, incluant des modules de « marbre de Guillestre ». Toutes sont taillées cinq à six faces et appareillées à joint vifs. Elles composent les escaliers, marches et rambardes. Il est probable que ces escaliers aient été installés sans concertation avec les équipes maçonnant les murs de l'aménagement car ils coupent leurs appareillages de façon hétérogène. Ainsi les pierres de fondation des rambardes, parfaitement taillées, ont été placées en carreau au niveau de leur jonction avec le linéaire de soutènement et sans y être alignées., Pose qui peut expliquer que ces parties n'aient pas tenu dans le temps et qu'elles soient entièrement ruinées aujourd'hui (fig. 4 & 5).

Difficile de savoir si les deux premières catégories de pierres ont été approvisionnées localement ou si elles sont issues de gisements plus éloignés. Elles ont en tout cas bien été appareillées à pierres sèches. À l'évidence les pierres des escaliers et de leurs rambardes sont pour leur part issues d'un approvisionnement différent. Ce sont probablement des pierres de réemploi triées lors de la démolition d'un bâtiment utilisant des pierres de taille (cet aspect est développé plus loin).



Les modules ont alors, ici, été repris et appareillés par des tailleurs de pierres afin d'obtenir des appareillages à joints vifs.
Fig. 4 & 5 : pierres taillées posées en carreau en fondation de l'angle rambarde et soutènement.



Plan du site

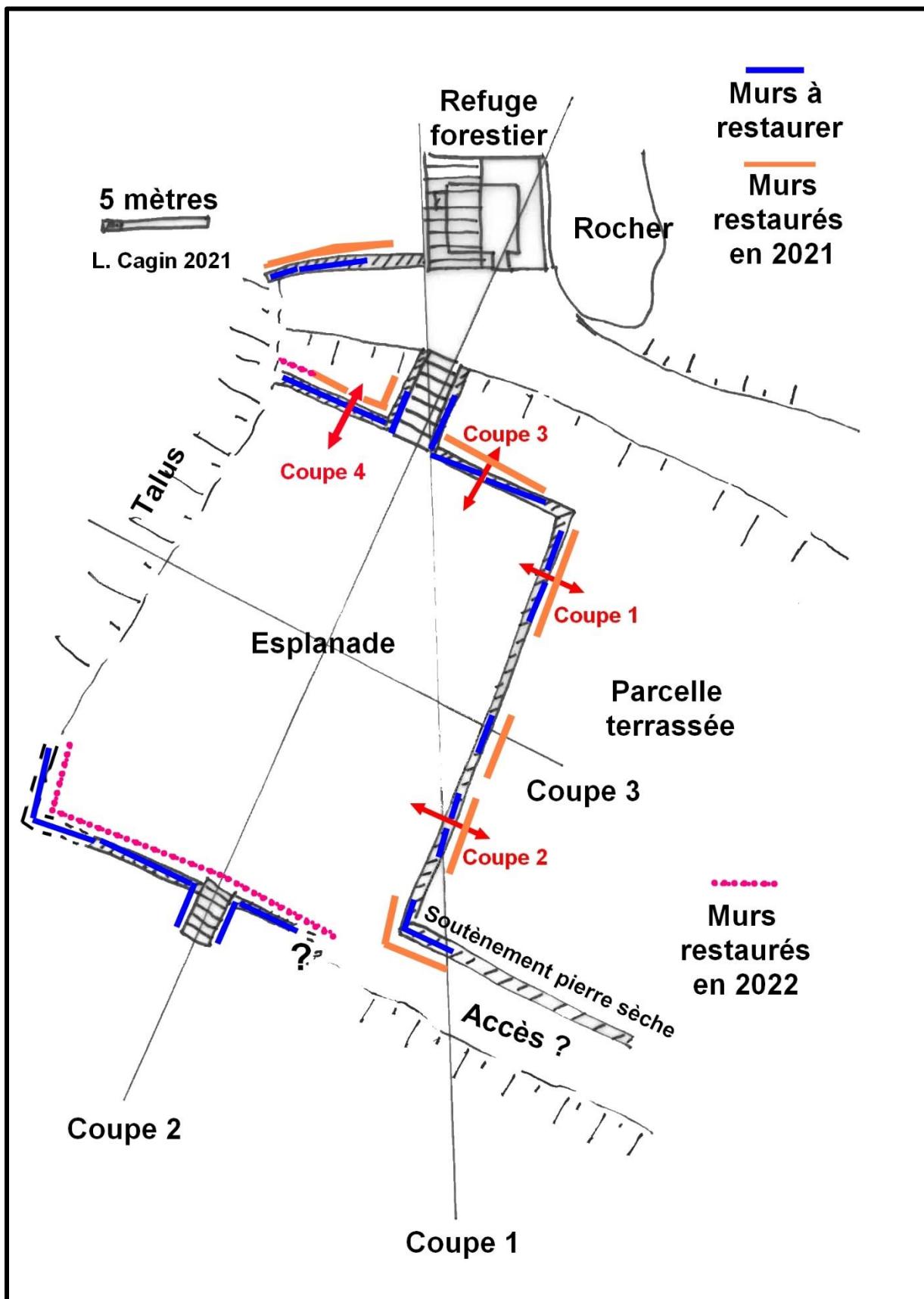


Fig. 6 : plan du site.

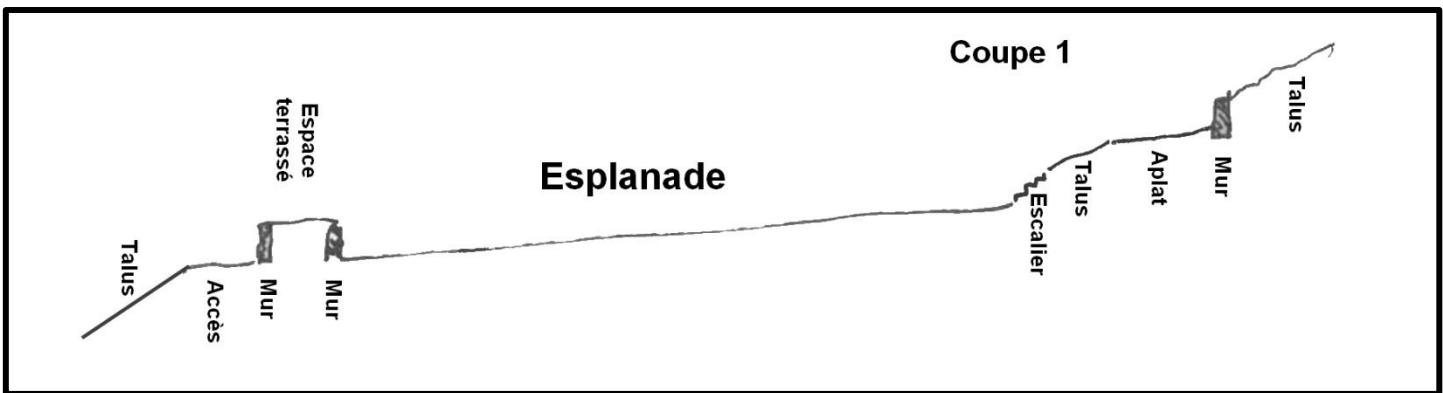


Fig. 7 : coupe du terrain.

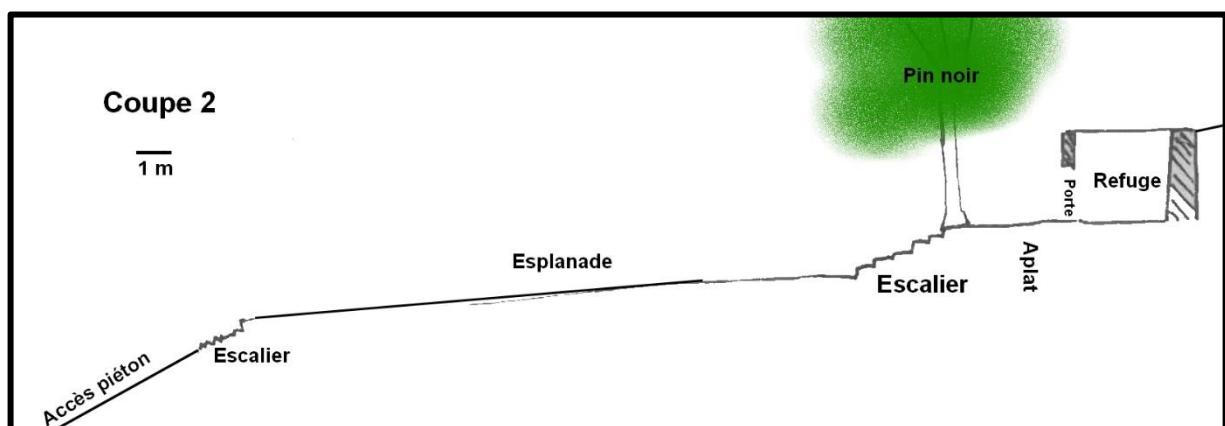


Fig. 8 : coupe du terrain.

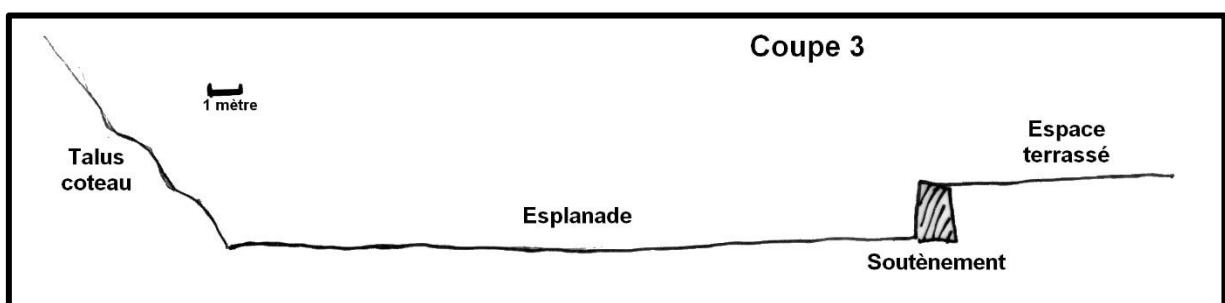


Fig. 9 : coupe du terrain.

Coupe des soutènements

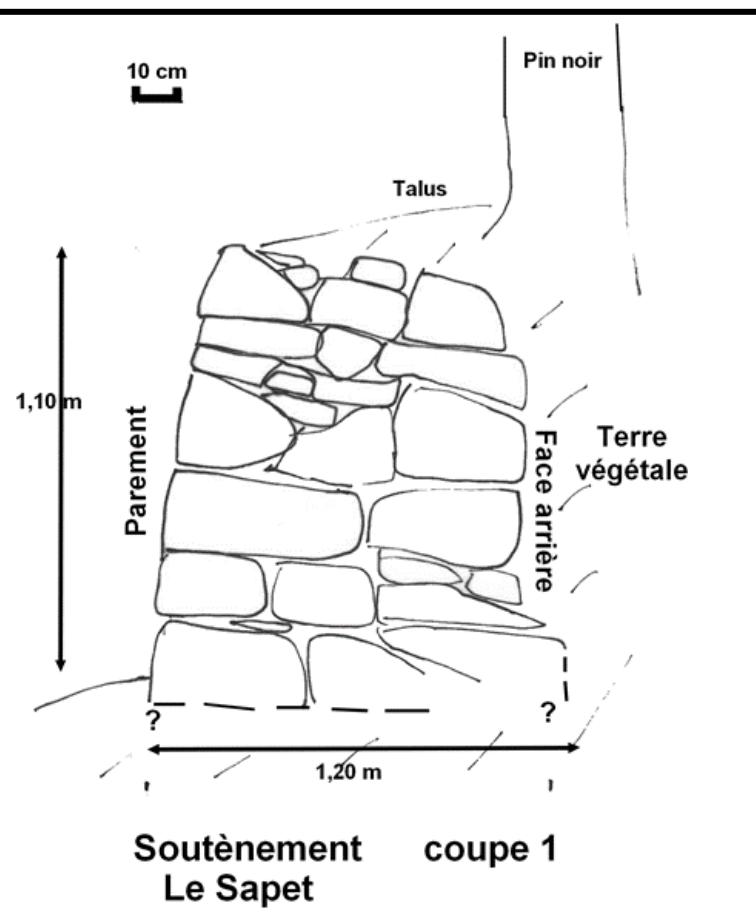


Fig. 10 : vue en coupe du mur- (croquis Esteban Auzende, fabien Plazy, Tony barreault).

Fig. 11 et 12 :vue en coupe.

Fig. 13 et 14 :vue coupe opposée de la brèche.





Fig. 15 et 16 : vue coupe mur 2.

Fig. 17 : croquis coupe mur 2 (croquis Joël Catinot, Jérôme Dhenain).

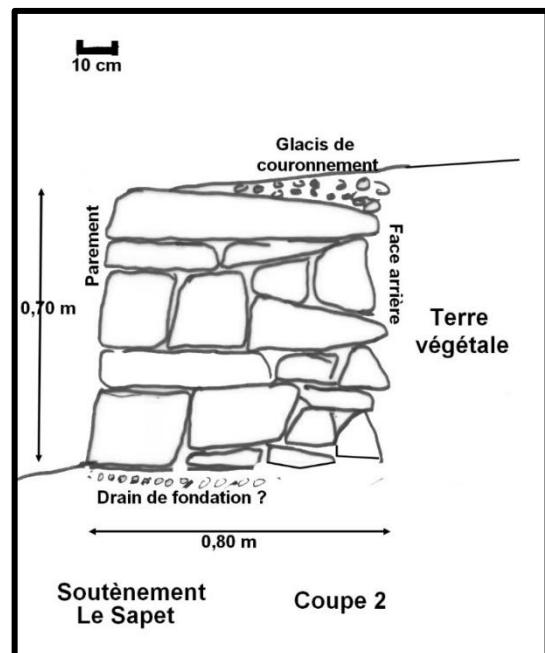
Nous avons identifié trois façons différentes qui sont certainement trois étapes successives de l'aménagement de l'espace.

Zone 1, de l'escalier au bas de l'esplanade :

Les soutènements restaurés sont de facture homogène. Ils ont révélé une coupe de mur inscrite entre deux faces dressées. Une face de parement appareillée de module de calcaire froid grossièrement repris par action de taille, une face arrière de modules mélangés éclats et « résidus » de calcaire froid et calcaire marneux impropre à la reprise.

La proportion hauteur largeur des murs indique des murs plus larges que haut, appareillés sur toute leur épaisseur. La face arrière directement en contact avec le sol, non poursuivie par un espace de drain.

Les fondations sont très peu profondes. Elles reposent sur un sol végétal stable où l'on note la présence de nombreux graviers roulés. Ce qui nous a d'abord fait penser à la mise en place d'un drain de fondation mais qui semble plutôt être le sol initial issu de la moraine glaciaire. Elles ont bien tenu dans le temps malgré leur faible profondeur, nous n'avons dû intervenir à leur niveau que pour une seule des brèches restaurées (en coupe 2, et à l'exception de l'escalier).



Les couronnements sont composés de lourds blocs de pierres, ils sont posés avec un fort pendage avec fruit et recouvert à l'arrière par un contrepoids de graviers roulés aujourd'hui colmaté par le sol humifère.

Les appareillages sont composés de pierres assises à plat et dans leur lit. On peut noter que les assises visibles en parement sont régulières et tendent à réaliser des arases à la bulle du niveau sur certaines portions du linéaire.

Les coupes indiquent clairement que ces assises sont poursuivies à chaque lit horizontalement dans le corps du mur jusqu'à la face arrière. La seule exception à ces observations est révélée par la coupe 3 où le haut du mur n'est composé que de petits modules de pierres grossièrement appareillés.

Aucun drain n'a été observé à l'arrière des appareillages restaurés.

Zone 2, l'escalier :

L'appareillage des escaliers est en pierres taillées et réalisé à joints vifs. Les pierres de parement des rambardes ont été maçonées avec un appareillage interne minimal se réduisant à une autre épaisseur de pierre. Cette pose n'a pas résisté au temps à l'exception d'un module ou deux tenus par la pousse des racines. Les marches pour leur part sont toujours en place.

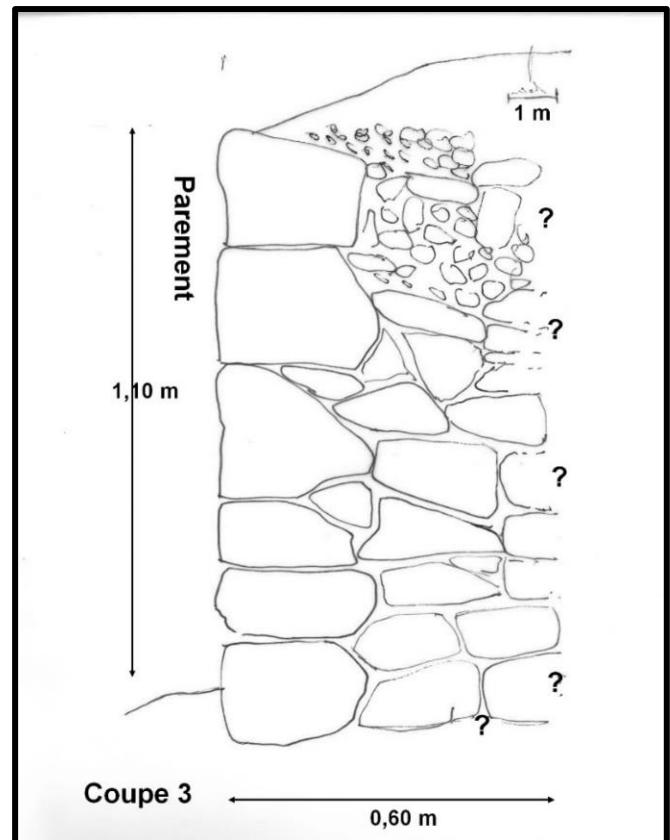


Fig. 18 : coupe mur 3 (croquis Émilie Riperto, Aurore Lambert, Christine Billet).

Zone 3, La partie en haut à gauche du soutènement à partir de l'escalier jusqu'au talus :

Cette portion de soutènement n'est pas alignée avec l'autre partie. Elle est également presque totalement ruinée à notre arrivée, ses fondations ont glissé. Lors de son installation le fond de forme n'a certainement pas atteint une couche stable du sol géologique. Il semble également que le linéaire est sur le chemin de l'eau et barre son écoulement dans la pente.

La coupe révèle d'ailleurs un drain très profond que nous n'avons pas terrassé. Le talus initial doit être plus profond en retrait et ce drain comble l'espace entre le mur et ce talus.

Ce linéaire est appareillé avec un mélange de pierres issues des deux autres zones. Ce qui laisse à penser que sa construction est postérieure ; soit comme partie reprise lors de l'installation des escaliers ; soit comme partie restaurée ultérieurement.

Fig. 19 : coupe mur 4.



Fig. 20 : restauration du soutènement du haut de l'esplanade.

La restauration en 2021

Les linéaires de mur ont été repris en 2021 par un groupe de 15 stagiaires et en 2022 par un groupe de 13 stagiaires. Les brèches reprises sont indiquées sur le plan en figure 6.

Les observations et analyses ont permis de restaurer les linéaires ruinés dans le respect de leurs principes techniques originels. Les fondations au niveau de la coupe 2 ainsi que celles des angles de l'escalier ont pour leur part été reprises pour ne pas reproduire la pathologie qui a entraîné la ruine des appareillages à leurs niveaux. Cela a aussi été le cas pour les linaires restauré en 2022.



Fig. 21 : escalier et soutènements restaurés.



Fig. 22 : haut du linéaire de la zone 1 restauré.



Fig. 23 : mur de soutènement latéral au refuge.



Fig. 24 : bas du linéaire de la zone 1.

Fig. 25 : détail de l'escalier.



Fig. 26 : à gauche de l'escalier (image Tanguy Rudent).

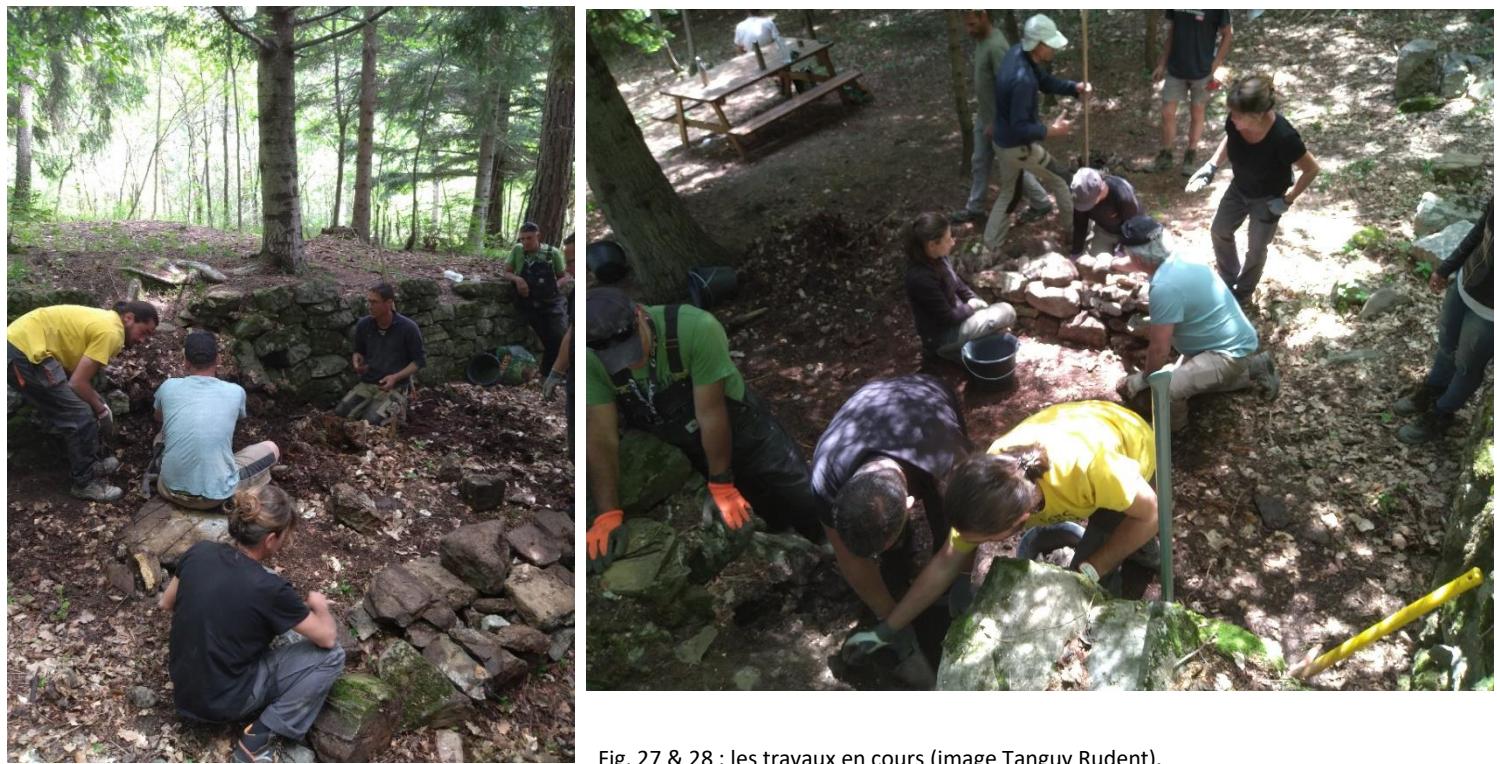


Fig. 27 & 28 : les travaux en cours (image Tanguy Rudent).



Fig. 28 bis : l'équipe 2021.

La restauration en 2022

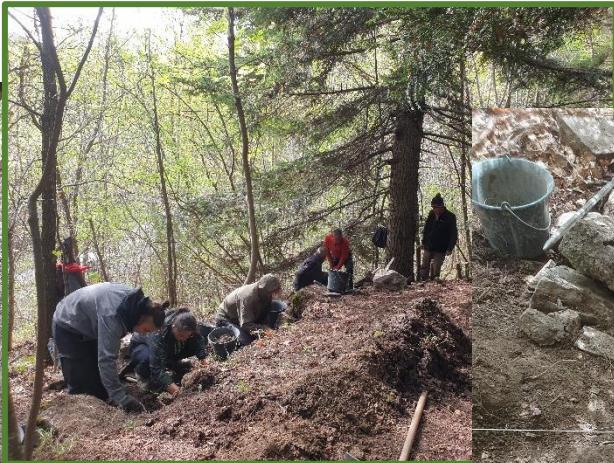
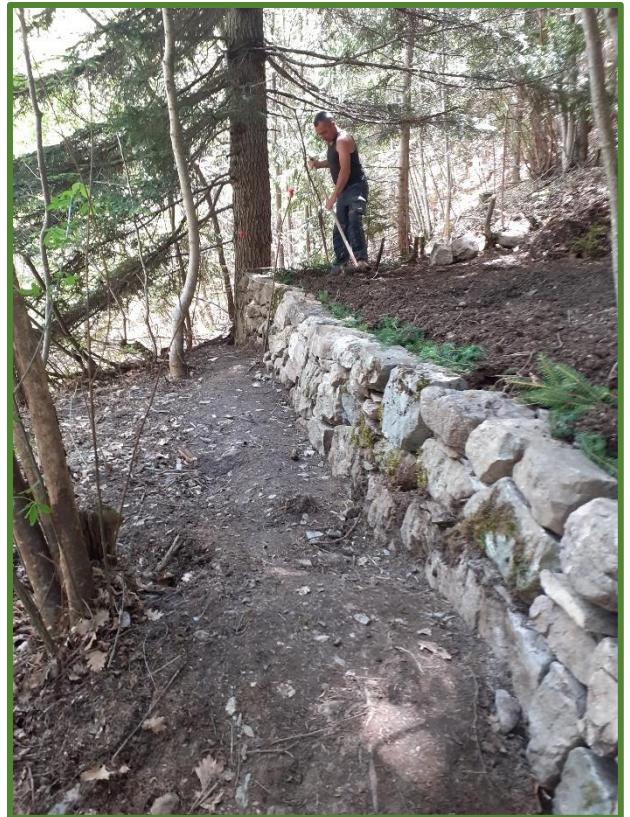


Fig. 29 à 31 reprise du soutènement du bas de l'espalade en 2022.

Fig. 32 & 33 : montage et finition du mur de soutènement du bas de la platebande (images Joël Catinot et Romain Cluzel).



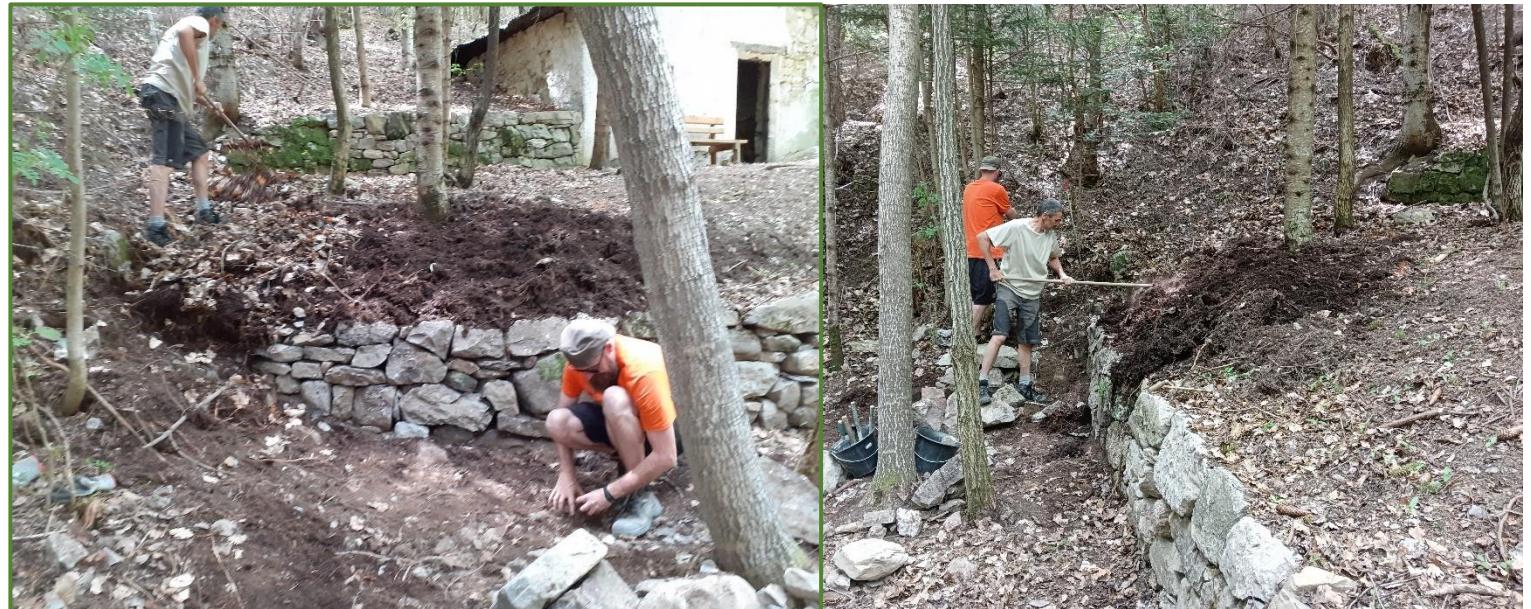


Fig. 34 & 35 : restauration de la fin du mur en haut de la paltebande (images Joël Catinot et Romain Cluzel).



Fig. 28 bis : l'équipe 2022 sur le site de l'examen pratique.

Éléments épigraphiques relevés sur site



Fig. 36 : la porte d'entrée.



Fig. 37 : pochoir millésimant la date de plantation.

Nous avons relevé de nombreuses traces épigraphiques sur le site en 2021⁵. Deux d'entre elles datent les événements de son aménagement dans le contexte du programme de restauration des terrains de montagne et du reboisement à la fin du XIX^{ème} siècle⁶. La construction du refuge forestier est certainement datée approximativement par le millésime peint sur la porte d'entrée (fig. 36). L'inscription semble être contemporaine de son indication.

L'action de plantation forestière de l'espace est elle aussi indiquée par un pochoir sur l'enduit de la façade (fig. 37). Cet enduit (au mortier de ciment) a été appliqué à l'évidence lors d'une restauration ultérieure. L'inscription a été recopiée d'une inscription antérieure, inscrite dans le but d'informer sur l'âge du peuplement forestier.



Fig. 38 : graffiti « Marcel, classe 99 » (1899 ?).

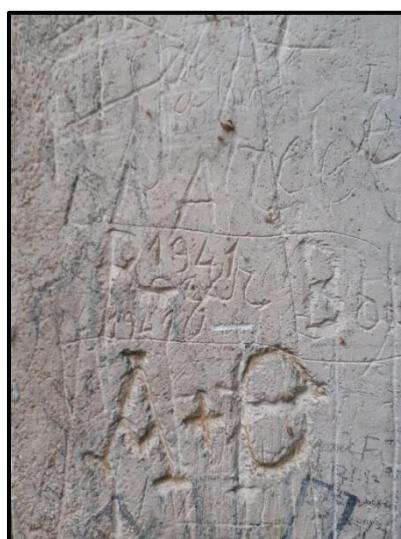


Fig. 39 : graffiti 1941

De très nombreux graffiti sont encore observables, gravés ou écrits sur la porte d'entrée et sur le plâtre de scellement de ses montants (Fig. 31 & 32). L'intérieur a été entièrement décrouté et rénové par un enduit au mortier de ciment grossier, cette action a certainement fait disparaître un grand nombre d'autres traces.

L'entrelacs de graffiti s'explique certainement par le statut du lieu dans l'esprit de la communauté villageoise. Le lieu a été un but de promenade, un espace de découverte et un lieu de jeu et d'entre soi adolescent en dehors de l'espace normatif.

Ces éléments apparaissent clairement dans les souvenirs de quelques villageois rencontrés : départs de chasse, promenade et de pique-nique, souvenir de jeunesse. Les gens du village attribuent d'ailleurs le nom de 'la maison des fées' à ce refuge, désignant un espace marginal hors de l'espace et des règles strictes de la communauté villageoise. En témoigne en quelque sorte une boîte de conserve criblée, cible d'exercices de tirs (fig. 50).



⁵ Les graffiti de l'encadrement de la porte ont été photographiés. La porte a été mise à l'abri et conservée par la mairie.

⁶ Museon Arlaten, *Restaurer la montagne*, Musée départemental d'ethnographie Museon Arlaten, Arles, 2004.

Fig. 40 : initiales gravées sur le bois du linteau de la porte.

La reprise du crépi de la maison forestière réalisé en 2022 a permis de découvrir de nouveaux éléments épigraphiques.

Une pierre de l'appareillage a révélé un graffiti gravé du patronyme de « *Pellissier* » suivi d'un « *E* » (Fig. 41).

Elle a également révélé l'inscription originelle de la date de plantation, qui a ainsi été conservée et recopiée lors de la restauration au mortier de ciment de la mi XX^{ème}. Reproduite à peu près au même endroit, à l'angle gauche de la façade sur une pierre d'angle.



Fig. 42 : date de 1875, peinte sur une pierre d'angle (image Joël Catinot).

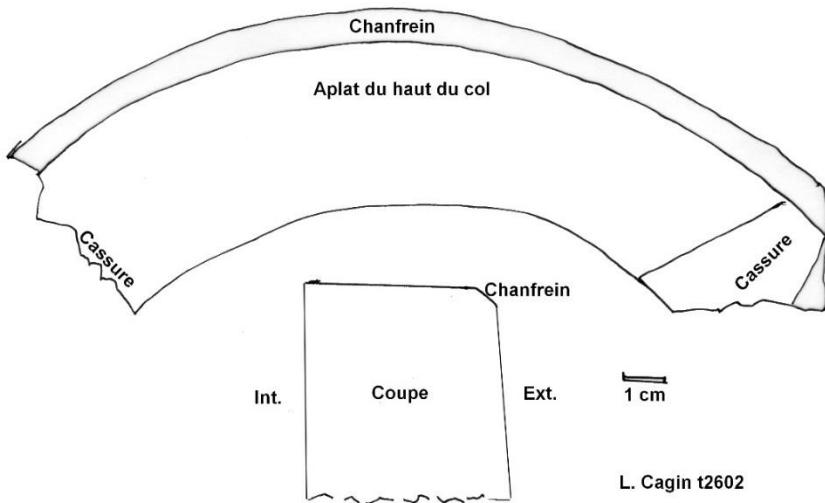
Fig. 41 : pierre signée (image Joël Catinot)



Objets trouvés en 2021

Nous avons trouvé une clé de la porte du refuge dans le joint entre deux pierres au niveau de la brèche documentée par la coupe n°1. Difficile de savoir depuis combien de temps la clé est restée dans sa cache.

Fig. 43 : clé retrouvée.



Relevé du bris de col circulaire taillé en "marbre rose" de Guillestre

Les pierres constituant les escaliers et le parement de leurs rambardes sont en blocs taillés six faces et appareillés à joints vifs. La matière de ces pierres est choisie dans des bancs de roche très pérennes, ce sont des calcaires froids certainement originellement extraits de carrières. Certains modules sont en « marbre rose de Guillestre », pierre très utilisée localement depuis l'antiquité pour la construction d'éléments sculptés dans des bâtiments de prestige ou religieux. Un des points d'exploitation de cette pierre, la

carrière de Salados, se trouvait non loin sur la commune de Chorges⁷.

Nous avons découvert lors du terrassement un fragment circulaire taillé issus d'un objet ancien encore à déterminer. Si nous poursuivons la courbe de ce tesson nous pouvons déterminer que le col ainsi sculpté faisait un diamètre d'environ 28 cm extérieur et 18 cm intérieur.

Cette découverte permet de penser que les pierres utilisées pour la construction de ces escaliers étaient issues de démolitions de bâtiments anciens. L'escalier pourrait ainsi être composé de matériaux issus de la démolition d'un bâtiment noble ou religieux des alentours vendu comme bien national ou servant de carrière. Ce processus étant malheureusement très courant au XIX^{ème} siècle.

Fig. 44 : relevé et coupe du fragment.
Fig. 45 et 46 : vue du fragment.



⁷ Cette pierre a été très utilisée localement par exemple : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fontaine_de_Chorges .

Contrairement aux restaurations de soutènements agricoles ou villageois habituels, nous n'avons trouvé aucun artefact, bris de verre ou de céramique dans les appareillages. Nous n'y avons trouvé en tout et pour tout que deux boîtes de conserve en haut de mur au niveau de la coupe 3 dans la zone drain. La boîte de sardine est emboutie « Packed in Portugal » et semble dater de la deuxième moitié du XX^{ème}. Ce qui laisse penser à une précédente restauration de ce moment-là (cf. fig. 38). Cette absence d'artefact indique que l'espace ne semble pas avoir fait partie du finage villageois avant son aménagement. Aménagement pourtant entièrement dédiée à la restauration même de ce finage mis en danger par la surexploitation pastorale.

Sur le terrain lui-même des bris de tuiles permettent de penser que le refuge en était couvert avant qu'il ne soit détoituré. Il est aujourd'hui couvert de tôles métalliques.

Le plus grand nombre de trouvailles restent les emballages contemporains et une pièce de 5 centimes millésimée 1966. Ces restes ont été soit poussés entre les joints des pierres ou simplement laissés au sol puis recouvert par le dépôt d'humus. Il s'agit de boîtes de conserves, de pot en plastique de desserts, de feuilles d'aluminium, etc. Noter également un bidon d'huile « Total », trace d'activités forestières ?



Fig. 47 : conserves retrouvées dans les appareillages.

Fig. 49 : Bidon d'huile.

fig. 48 : échantillon d'objets contemporain trouvés sur le site.

Fig. 50 : boîte de conserve cible d'entraînement au tir.



Conclusion

« La surpopulation, le surpâturage, la surexploitation des forêts et la constitution géologique de l'Embrunais et de l'Ubaye se sont alliées au XIX^{ème} siècle pour multiplier les inondations catastrophiques et les glissements de terrain. Corriger les torrents, les conduire à leur « extinction » par des ouvrages de génie civil, reboiser les plaies ouvertes de la montagne, telle a été la mission des forestiers de cette époque »⁸.

C'est dans ce contexte, résumé ici par Hervé Gasdon, que le refuge forestier et les aménagements alentours sur lesquels nous sommes intervenus ont été construits dans le cadre du programme de « restauration des terrains de montagne » ou RTM entre la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème}.

Nos observations permettent de documenter les techniques d'appareillage en pierre sèche et d'aménagement exécutées sur ce site particulier ainsi que les éléments intéressants que nous y avons relevé lors de notre action de restauration.

Il serait intéressant de savoir pour quels usages techniques l'esplanade et la parcelle terrassée qui la jouxte ont été aménagées. Nous avons avancé deux hypothèses, l'esplanade pourrait avoir servi de lieu de garage pour les charrettes et animaux de trait, les deux espaces pourraient également avoir été destinés à la pépinière des plants d'arbres destinés à être replantés alentours. Nos recherches rapides n'ont pas permis de trancher.



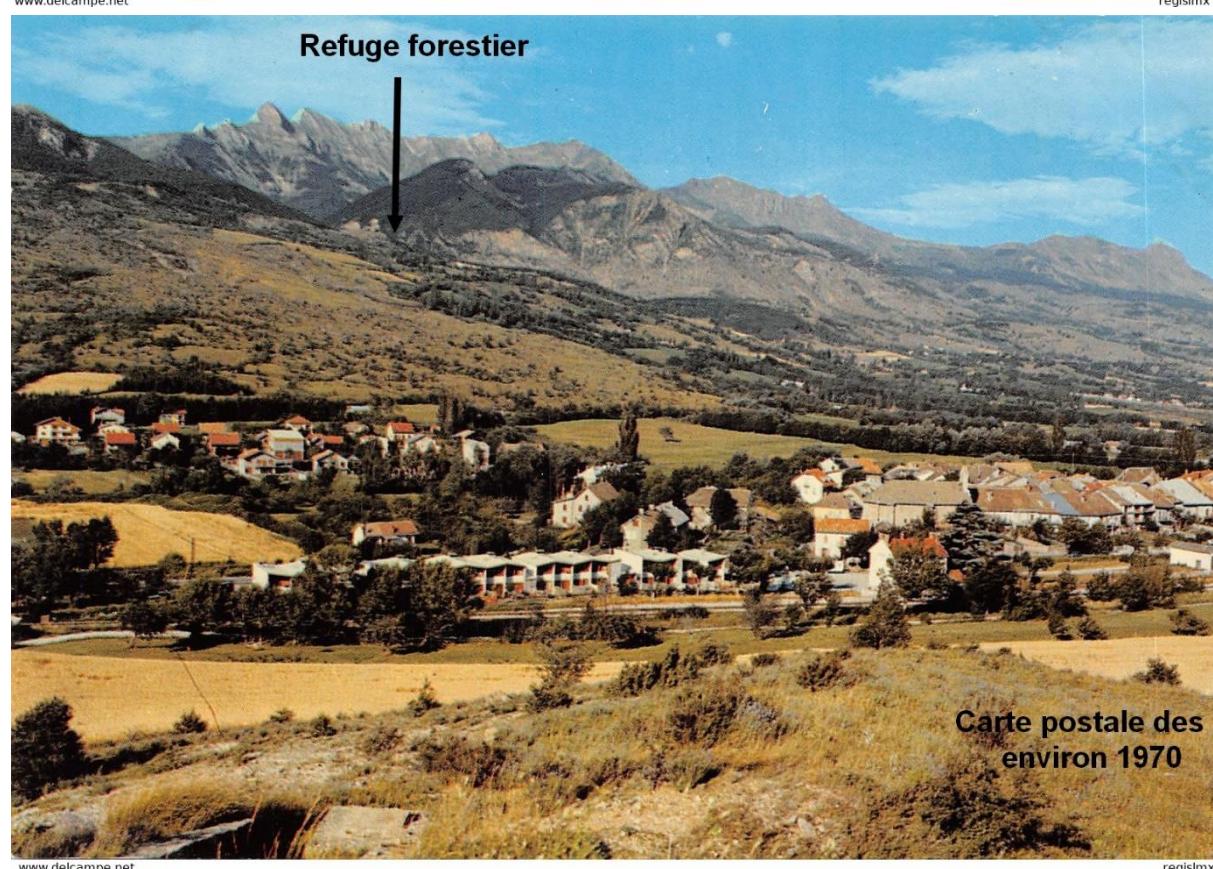
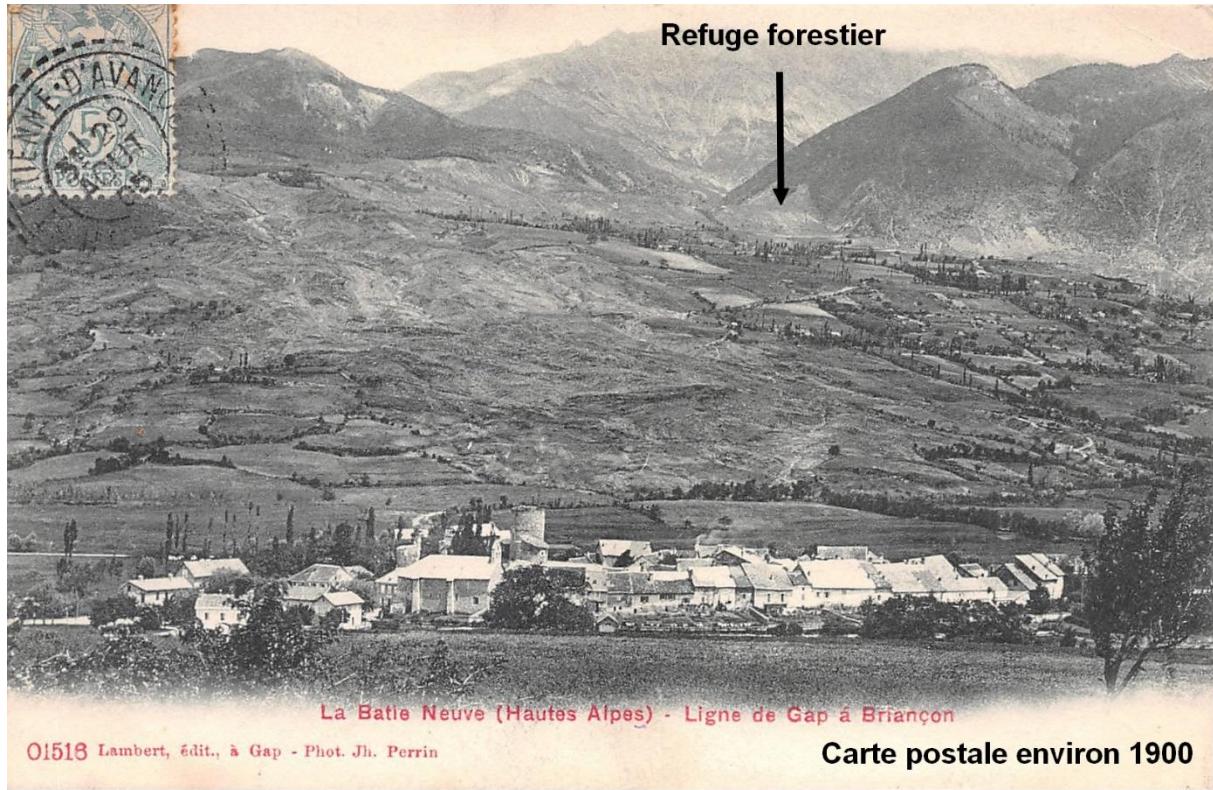
Pour l'anecdote technique, dans ce contexte forestier, on peut opposer la bonne tenue sur la durée des appareillages en pierre sèche à la ruine de ceux à joints vifs. Ce qui tend à indiquer que la seule action d'appareillage, toute technique qu'elle soit, n'est pas pérenne dans un contexte paysager destiné à la culture des végétaux si elle n'inclut pas une connaissance des impératifs de relation avec le sol qu'elle aménage et des racines qui vont s'y développer.

Fig. 51 : Pépinière de pin cembro à La Bâtie-Neuve, 1897, service de restauration des terrains de montagne (cote 21 Fi 315, Archives départementales des Hautes-Alpes).

⁸ Hervé Gasdon, *Les sentiers de montagne des forestiers. Itinérance entre la Durance et l'Ubaye*, Éditions transhumances, 2019.

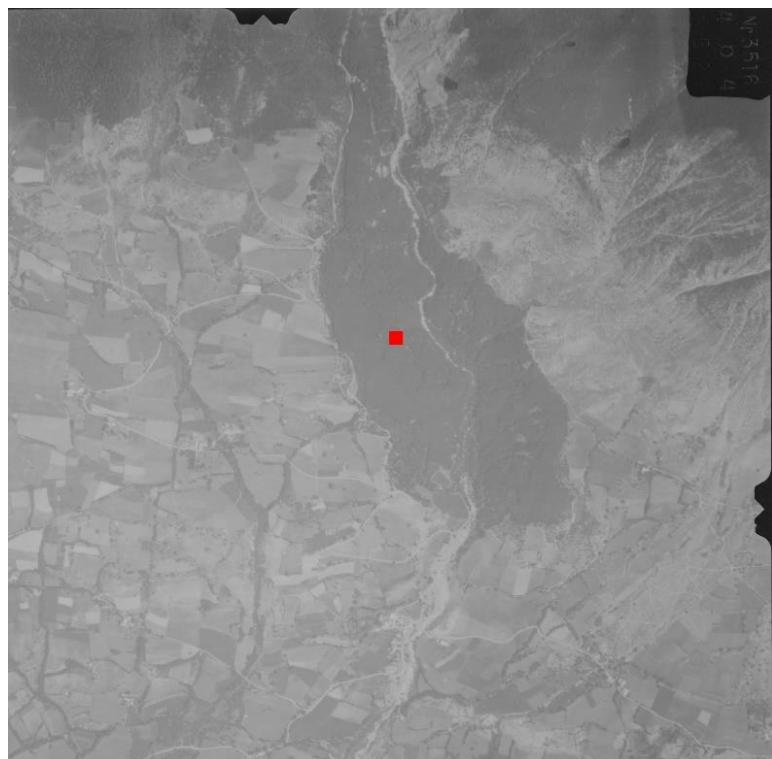
Annexes

Cartes postales :

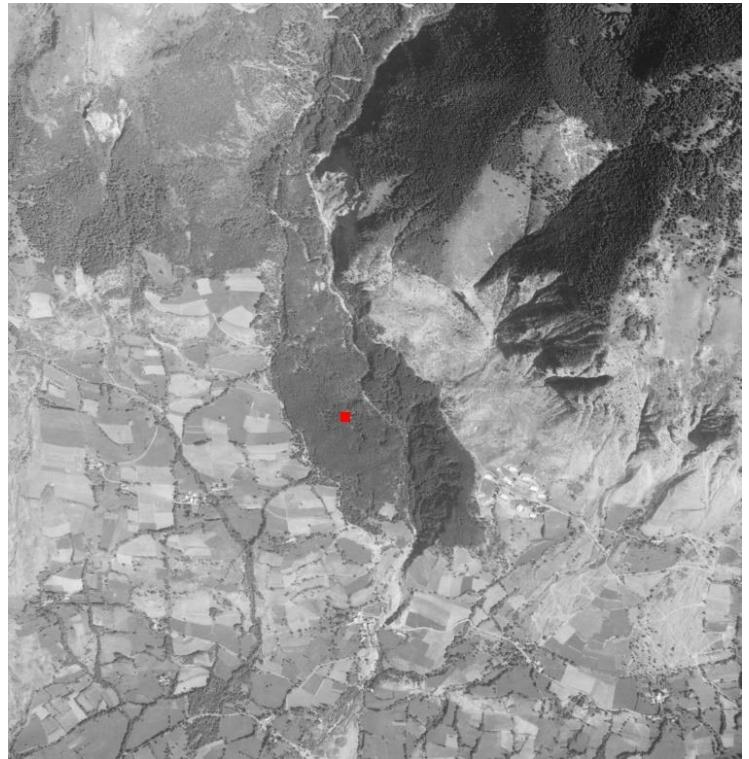


Vues aériennes :

Source des vues aériennes : Géoportail.gouv.fr. Le point rouge localise approximativement le refuge forestier. Ces vues aériennes nous permettent de dire que les plantations du coteau ont été coupées dans les années 1970. Information confirmée par le maire de la commune qui ajoute qu'il s'agissait d'une coupe à blanc de pins noirs d'Autriche.



Vue aérienne 1952



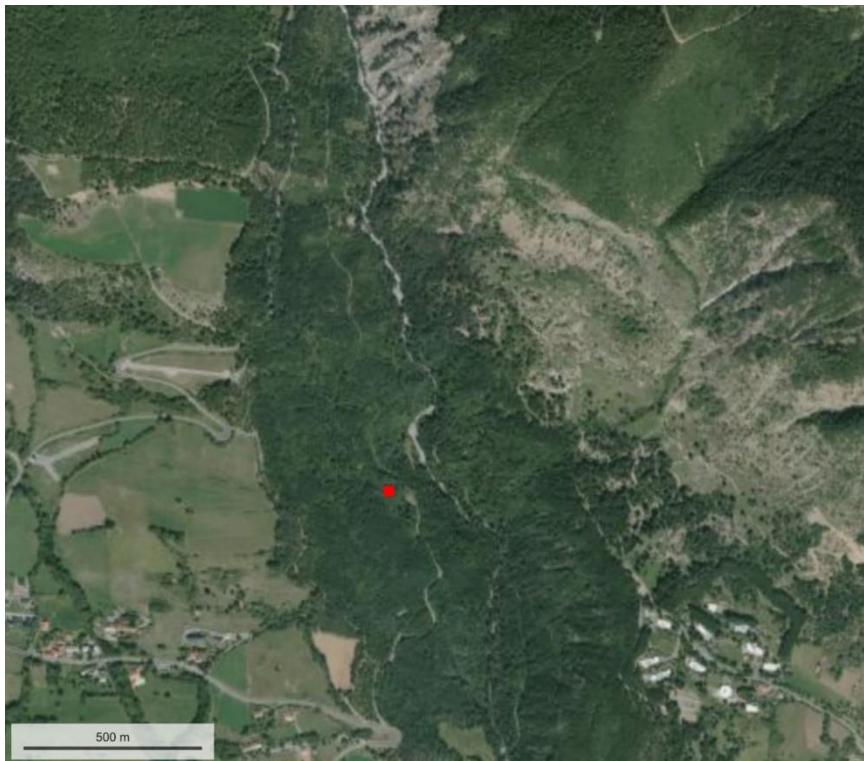
Vue aérienne 1960



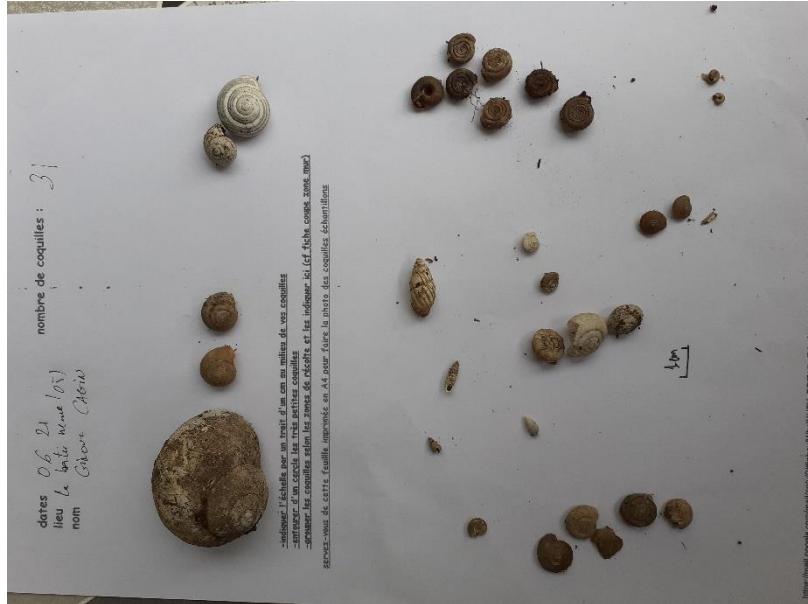
Vue aérienne 1979



Vue aérienne 1999



Vue aérienne août 2018



Fiche d'inventaire malacologique du site

Bibliographie sommaire

Hervé Gasdon, *Les sentiers de montagne des forestiers. Itinérance entre la Durance et l'Ubaye*, éditions transhumances, 2019.

Museon Arlaten, *Restaurer la montagne*, Musée départemental d'ethnographie Museon Arlaten, Arles, 2004.

Louis Cagin (dir.), *Pierre sèche, théorie et pratique d'un système traditionnel de construction*, éditions Eyrolles, 2017.

Relevé botanique effectué en 2021 sur le site par les stagiaires sous la conduite de Joël Catinot

Feuillus arborescents

| | |
|------------------------------|--------------------------------|
| Chêne pubescent | <i>Quercus pubescens</i> |
| Cytise | <i>Citrus anageroides</i> |
| Peuplier noir | <i>Populus italicica nigra</i> |
| Peuplier tremble | <i>Populus tremula</i> |
| Peuplier blanc | <i>Populus alba</i> |
| Frêne commun | <i>Fraxinus excelsior</i> |
| Cerisier sauvage / meurisier | <i>Prunus avium</i> |
| Cerisier de sainte Lucie | <i>Prunus mahaleb</i> |
| Saule cendré | <i>Salix cinerea</i> |
| Saule blanc | <i>Salix alba</i> |
| Saule pourpre | <i>Salix purpurea</i> |
| Sorbier des oiseleurs | <i>Sorbus aucuparia</i> |
| Robinier faux acacia | <i>Robinia pseudo-acacia</i> |
| Érable sicomorre | <i>Acer pseudo-platanus</i> |
| Érable à feuille d'aubier | <i>Acer opalus</i> |
| Érable plane | <i>Acer platanus</i> |
| Aulne blanc | <i>Alnus incana</i> |
| Sureau noir | <i>Sambucus nigra</i> |

Résineux arborescents

| | |
|-----------------------|------------------------------|
| Pin noir d'Autriche | <i>Pinus nigra austriaca</i> |
| Épicéa commun | <i>Picea abies</i> |
| Sapin pectiné | <i>Abies alba</i> |
| Sapin bornmuelleriana | <i>Abies bornmuelleriana</i> |
| Mélezé d'Europe | <i>Larix decidua</i> |
| Pin sylvestre | <i>Pinus silvestris</i> |

Arbustifs

| | |
|--------------------------|-----------------------------|
| Trôene | <i>Ligustrum vulgare</i> |
| Pyracanthe | <i>Pyracantha</i> |
| Genévrier commun | <i>Geniperus communis</i> |
| Camerisier noir | <i>Lonicera nigra</i> |
| Aubépine monogyne | <i>Crataegus monogyna</i> |
| Églantier | <i>Rosa canina</i> |
| Nerprun des Alpes | <i>Rhamnus alpina</i> |
| Bourdaine | <i>Frangula alnus</i> |
| Cytise à feuille sessile | <i>Cytisus sessilifolia</i> |
| Ronce | <i>Rubus fruticosa</i> |
| Clématite des bois | <i>Clematis vitalba</i> |
| Prunelier | <i>Prunus spinosa</i> |

Sur la roche erratique jouxtant la cabane

| | |
|------------------------|------------------------------|
| Capillaire | <i>Asplenium trichomanes</i> |
| Polypode vulgare | <i>Polypodium vulgare</i> |
| Orpin des rochers (?) | <i>Sedum reflexum</i> |
| Sédum | ? |
| Violette | <i>Viola cornuta</i> |
| Herbe à robert | <i>Geranium robertianum</i> |